

favoriser le développement dans des secteurs qui échappent à l'action des programmes bilatéraux du Canada. Par exemple:

a) le PAM encourage les autorités nationales et locales à prendre des mesures en matière de développement rural et à fournir les apports de contrepartie requis;

b) il crée et favorise les emplois en milieu rural; en 1972, les projets parrainés par le PAM ont fourni environ 270 millions de journées de travail;

c) il fournit une aide complémentaire, directement ou indirectement, à de nombreux projets de développement parrainés par d'autres organismes des Nations unies ou par des donateurs bilatéraux.

Au cours des ans, la question de la valeur de l'aide alimentaire aux pays sous-développés a fait l'objet de discussions incessantes. D'une part, de nombreux pays, bien qu'aux prises avec une famine endémique, sont incapables d'absorber de grandes quantités d'aide alimentaire fournie directement par le Canada (aide bilatérale). D'autre part, les apports d'aide alimentaire peuvent même, dans certains cas, entraver la production alimentaire locale. Il est possible cependant de surmonter ces problèmes, dans une certaine mesure, en acheminant une plus grande partie de l'aide alimentaire par les voies multilatérales, par l'entremise du PAM, par exemple.

Il a été démontré que l'aide alimentaire acheminée par les voies multilatérales peut atteindre les groupes vulnérables et les gens trop pauvres pour acheter de la nourriture, sans avoir d'effets négatifs sur la production locale. Les "groupes vulnérables" se composent de ceux qui,